

L'HORIZON



SAPSCQ-CSN

SYNDICAT DES AGENTS DE LA PAIX
EN SERVICES CORRECTIONNELS DU QUÉBEC



SPÉCIAL ÉLECTION 2020

Pour le poste de la 2^e vice-présidence
(responsable des dossiers de griefs)
du SAPSCQ-CSN

CANDIDATS



**Guerty
Généus**

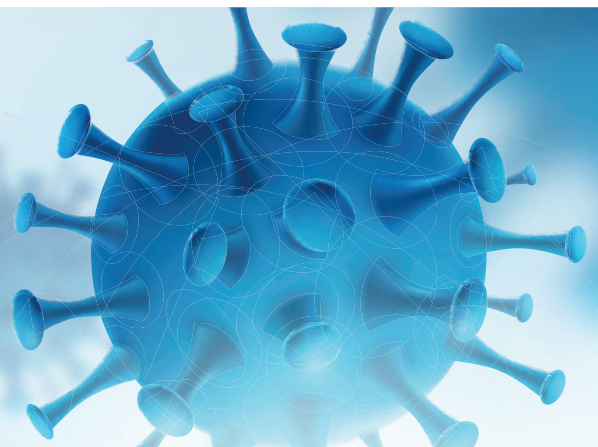


**Mourad
Ghanouchi**



RAPPEL DES PROCÉDURES

P.5





Mathieu Lavoie
président national

Une organisation proactive

L'année 2020 a été bien particulière pour notre organisation et pour les agentes et agents des services correctionnels en général. En effet, la crise sanitaire sans précédent des derniers mois a confronté notre emploi et plus largement l'organisation syndicale. Pour ne nommer que quelques exemples : le manque d'effectif dû aux difficultés d'embauche et l'accroissement des départs de nos collègues en retraite hâtive; les démissions ou encore de les voir tomber au combat; le sentiment d'impuissance pouvant en habiter certains dans le contexte d'affronter une pandémie sans véritable point de repère; la mise en place d'équipements de protection individuelle que nous n'avons pas l'habitude d'utiliser dans le cadre de nos fonctions normales.

Des défis auxquels chacun de nous a été confronté, que nous avons relevés solidairement et que nous continuerons à relever dans le futur. Nous sommes des agentes et agents de la paix et nous sommes fiers de l'être. Comme organisation syndicale, nous avons aussi été confrontés aux défis, tant avec l'objectif de ne pas pelleter en avant les dossiers pour le bien individuel ou collectif que de faire face à une ronde de négociation bien particulière et d'exiger à l'employeur la mise en place de mesures pour lutter face à la crise sanitaire et pour prévenir au maximum la contamination des nôtres.

Oui, la charge de travail a été multipliée dans les derniers mois pour l'ensemble des élus, tant sur le plan local que national. Mais le dévouement de toutes et tous a permis à l'organisation de conserver les avancées que nous avons faites dans la gestion des dossiers et, d'autant plus important, d'éviter de s'embarquer pour l'avenir. Tout n'est pas parfait. Les frustrations provoquées par la lenteur administrative de l'employeur sont bien présentes au sein de l'équipe syndicale.

Nous en sommes aujourd'hui à laisser la démocratie syndicale choisir ce que nous désirons collectivement pour l'avenir de notre organisation. Sur cela, je vous souhaite un bon débat. Je vous invite d'ailleurs à y participer en grand nombre.

**Le climat de travail :
Une coresponsabilité
employeur et employés.**



Je m'y engage!

5

**DES SOLUTIONS QUI
ONT FAIT DU CHEMIN**

11

**UN RAPPEL DE VOTRE
EXÉCUTIF NATIONAL**

13

**LA NOUVELLE
CAMPAGNE**

Élections aux comités statutaires et au sein de l'exécutif national

Jean-Philippe Roussy

Président du comité d'élection et de scrutin national

Tout d'abord merci à tous les membres ayant manifesté leur intérêt pour les postes disponibles et félicitations à tous les candidats élus.

Voici donc la composition des différents comités :

Comité de surveillance

Sébastien Dubé SHE
Steve Fournier HUL
Gabriel Harvey ROB

Substituts

Maxime Tulyse EDL
Martin Verville TRR

Comité mobilisation et vie syndicale

Sébastien Charlebois SOR
Marc Delli Quadri EDM
Daniel Kenny NEW
Tony Vallières CDQ

Comité de la condition féminine

Mylaine Bolduc-Lemieux RDP
Katherine Drouin TRR
Audrey Thivierge EDL

Substituts

Evelyne Crépeau EDL

Pour les élections nationales, félicitations à M. Jean-Pascal Bélisle, élu par acclamation au poste de secrétaire général du SAPSCQ-CSN.

Pour le poste de la 2^e vice-présidente (responsable des dossiers de griefs) du SAPSCQ-CSN, comme deux candidats ont posé leur candidature et qu'il y a continuité du processus électoral, il y a eu discours et période de questions.

Les discours et la période de questions sont disponibles sur le site du SAPSCQ-CSN ([mettre le lien](#)).

Dates importantes pour la suite du processus :

- 1 Semaine du 11 janvier 2021 :**
envoi des bulletins de vote par la poste
- 2 29 janvier 2021 :**
journée limite pour le retour des bulletins de vote
- 3 Semaine du 1^{er} février 2021 :**
dépouillement effectué par le comité de scrutin

Au nom du comité d'élection et de scrutin national, merci d'exercer votre droit de vote.





BIENVENUE
à tous les agents correctionnels
membres du Syndicat des agents de la paix
en services correctionnels du Québec

NOUVELLE
OFFRE COMBINÉE FAMILLE
RECEVEZ
100 \$
+ 6 mois gratuits
à l'Assurance-vie épargne Desjardins
à l'ouverture d'un compte parent pour enfant
assorti d'un plan d'épargne d'un minimum de 1 000 \$*

*sujet à certaines conditions.

Découvrez tous vos avantages :
caisse-police.com
1.800.847.1004



Guerty Génés
2^e vice-présidente nationale
responsable des dossiers de griefs

Des solutions qui ont fait du chemin

Pour ceux et celles n'ayant pas encore eu l'occasion de travailler avec moi, je me présente, Guerty Génés. Je suis actuellement la 2^e vice-présidente responsable des dossiers de griefs et accidents du travail au sein de l'exécutif national et ce, depuis 2018 pour un mi-mandat.

Voici une courte description de mon parcours sans être trop exhaustive, tout en restant brève sur mon cheminement. Je suis arrivée dans le système du ministère de la Sécurité publique comme ASC en 2002. Mon port d'attache est la détention de Laval et j'ai fait mes débuts à la détention de Montréal.

Je milite au sein du syndicat au début de l'ouverture de la détention de Laval, soit en 2014 en tant que VP et présidente de la section. Vous savez, vivre l'ouverture d'une détention n'est pas quelque chose de facile et je vous avouerais sincèrement que c'est une des choses que j'ai trouvées les plus difficiles à vivre en tant qu'ASC. Être continuellement dans l'incertitude peut générer en chacun de nous un stress incroyable ! Cela dit, j'ai eu à m'adapter et m'acclimater à cet environnement. Je suis convaincue que certains d'entre vous se reconnaissent et partagent la même opinion. Voyant l'étendue des nombreuses problématiques, telles que les fameuses improvisations de nos gestionnaires. Je vous parle ici de la mauvaise gestion, de l'injustice et sans oublier, du non-respect de notre contrat de travail, car d'après eux, notre convention collective est cryptée. À ce moment, les gestionnaires prennent la décision de faire de l'aveuglement volontaire et d'attendre par la suite les réactions de nos membres face à leur incompétence.

Tout ceci a été la source de ma motivation m'amenant à prendre la décision que je devais m'impliquer et défendre les intérêts de mes collègues en apportant mes 14 années d'expérience et mon franc-parler au bénéfice de toutes et tous. En mai 2018, un changement s'impose pour moi, je décide de relever un défi en faisant un grand saut en rejoignant le National. Ici encore, il y a eu période d'adaptation, car je parlais de très loin avec mon expérience locale seulement. Il faut savoir qu'il y a un grand écart entre la réalité locale et nationale, les enjeux sont carrément différents. Avant, je devais répondre selon la réalité locale et aujourd'hui, le discours doit se refléter à travers le réseau.

Depuis, j'ai beaucoup appris grâce aux gens qui m'entourent et encore aujourd'hui, je continue mon apprentissage parmi eux, car bien entendu, la perfection n'existe pas dans ce monde et je suis en constante recherche d'amélioration.

Lors de ma première journée au sein du SAPSCQ, il a fallu que je m'adapte à mon nouvel élément et que j'appriivoise le poste pour ainsi prendre connaissance de mes responsabilités, des mécaniques, des dispositions, de même que de l'ensemble des protocoles. Je devais tenir compte des commentaires de part et d'autre de mes collègues, des délégués et des membres. C'est compréhensible, car beaucoup d'entre vous avaient et ont encore des attentes en lien avec ce poste.

• Suite à la page suivante



Nouveau point de service à SHERBROOKE
Ouverture en octobre 2018

La Vigile

Maison de thérapie spécialisée pour les personnes portant l'uniforme
(Militaires-Anciens combattants et les membres de leur famille)

TRAITEMENTS :

- 1 : Dépendances
- 2 : Dépression
- 3 : Post-trauma



**Reconnue par toutes les compagnies d'assurances (ainsi que Croix bleue)*

Vous n'êtes pas seul.
D'autres ont surmonté leurs difficultés.

Contactez-nous au :

Québec – Tél. : 581 742-7001
Sans frais – 24h / 24h : 1 888 315-0007

www.lavigile.qc.ca 

Somme toute, je me suis fixé des objectifs à atteindre qui vont comme suit :

- Plan de travail pour moi;
- Structure de travail au niveau administratif;
- Tenir compte d'idées laissées par mes prédécesseurs, telles que les rencontres avec l'équipe de contentieux composée de l'avocate et du conseiller FEESP-CSN;
- M'adjoindre d'un délégué local en soutien afin d'assurer un suivi assidu des griefs actifs considérant mes nombreuses responsabilités;
- Effectuer des suivis à chaque comité de grief national auprès des sections dans le but de les informer de nos discussions et discuter de leur problématiques.

Toutes ces mises en place nécessitaient des changements et vous savez, les changements ne sont jamais faciles. Un changement est source de grand progrès. Non Nova sed move est la maxime du SAPSCQ qui signifie non pas des choses nouvelles, mais d'une manière nouvelle.

Aujourd'hui, je suis fière des résultats et heureuse de voir que le tout s'est concrétisé lorsque l'on constate la nette amélioration dans le traitement des griefs des dernières années.

Actuellement, nous avons 450 dossiers de griefs actifs et la majorité de nos dossiers n'ont pas plus de 2 ans d'ancienneté. Lors de la signature de notre dernière convention, il y avait plus de 1200 dossiers de griefs et en termes d'ancienneté, cela pouvait aller à plus de 8 ans. Malgré le désordre causé par l'urgence sanitaire déclaré par l'état, cette donnée est quasi similaire à l'année dernière.

Malheureusement, ceci a causé de grands bouleversements à différents niveaux tels que :

- Des reports à l'arbitrage
- Des reports de comités de griefs locaux et national
- Un ralentissement en ce qui attrait à la reprise graduelle des activités des différents tribunaux, mais le tout n'est pas à sa pleine capacité.

Malgré ce désordre, nous sommes fiers des résultats que je viens de vous présenter. Tout cela a été possible grâce à l'équipe actuelle du syndicat national et avec la collaboration des sections à travers le Québec, qui ont su me faire confiance en portant cette vision dans les comités de griefs locaux et dans leur section avec vous les membres.

Pour continuer dans cette lancée et parvenir à des meilleurs résultats, nous avons récemment mis à la disposition des délégués locaux une trousse de travail pour les accompagner dans leur fonction de délégué. Ces outils ont pour but d'améliorer la gestion et le suivi des dossiers de griefs. En ajout à cette trousse de travail, je suis actuellement en train de finaliser

des formations maison SAPSCQ, toujours dans le but d'outiller les délégués afin de mieux répondre à vos besoins:

- L'équité procédurale
- L'enquête de grief complète
- Formation Harcèlement psychologique ou sexuelle locale
- Équipe Harcèlement psychologique ou sexuelle niveau national.

La mise en application de ces formations devrait débuter en février 2021.

Je souhaite également implanter la médiation arbitrale tel que prévu dans notre contrat de travail et la rendre effective afin de traiter, en lot, les griefs qui n'ont pas trouvé de règlement dans le cadre du comité. Tout bien considéré, je vous ai parlé de mon parcours, de mes cheminements, de mon implication, de mes motivations, de mes attentes, des réalisations qui ont su donner d'excellents résultats.

Nous sommes en mode de négociation convention collective. Nous sommes en état d'alerte à la suite de l'urgence sanitaire. Et malgré tout, tout ceci a été réalisé en 2 ans. Mes accomplissements vont dans le sens de la collectivité et non pas dans le sens de ma propre personne.

Ensemble je sais qu'on pourra y arriver et pour ce faire, je vous invite à voter pour moi et me donner l'opportunité de réaliser un plein mandat de 4 ans.

Besoin d'une représentation au criminel région de Montréal ?



M^e Touma est diplômée de l'Université de Montréal et a été admise au Barreau en 2002. Elle pratique au sein de la firme Les avocats Poupard, Touma, et œuvre, avec son équipe, en droit criminel, pénal, déontologique et disciplinaire. Elle est active dans la représentation de policiers depuis son admission au Barreau. Elle a été mandatée afin de représenter des policiers de diverses

municipalités, de la Sûreté du Québec, de la Gendarmerie Royale du Canada et de différents corps de police des Premières Nations. Elle a assuré la représentation des policiers dans diverses sphères, soit en matière criminelle, déontologique et disciplinaire. Elle conseille régulièrement les syndicats policiers ainsi que le Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec. Elle est membre du Cercle des représentants à la défense des policiers et y collabore en tant que conférencière et auteure depuis sa création en 2008. À compter de 2012, elle a été vice-présidente de la section de droit criminel, division Québec, de l'Association du Barreau Canadien, et elle en assume la présidence depuis 2017.

M^e Touma • 514 526-0861



Mourad Ghanouchi
Candidat pour le poste de
2^e vice-président nationale
responsable des dossiers de griefs

Discours pour candidature 2^e vice-président au grief SAPSCQ-national

Mon nom est Mourad Ghanouchi et je vous présente aujourd'hui ma candidature officielle à titre de 2^e vice-président et délégué national aux griefs pour notre accréditation syndicale SAPSCQ-CSN. D'abord, pour ceux qui ne connaissent pas, j'ai débuté ma carrière d'agent correctionnel le 8 février 1993, soit depuis bientôt 28 ans. Je crois ne pas me tromper quand j'affirme connaître notre milieu de travail, avec tous ses bons et de ses mauvais côtés. Ces sept dernières années, je me suis impliqué à titre d'officier syndical en ma qualité de président de section pour la détention de Rivière-des-Prairies. Cette fonction m'a permis d'acquérir une solide base à titre de représentant des travailleurs.

J'ai toujours mis les efforts nécessaires pour défendre au meilleur de mes aptitudes les membres de ma section, et ce, dans chaque dossier qui m'a été confié. Dans les cas les plus difficiles comme dans les plus simples, j'ai toujours été jusqu'au bout pour représenter correctement la personne lésée, toujours dans l'intérêt collectif des membres. Durant ces années de travail syndical, j'ai acquis non seulement de l'expérience, mais surtout développé une grande passion pour la défense des travailleurs et de leurs droits. Cette passion est au cœur même de mon implication. Pour ce qui est du travail à faire au niveau des griefs, j'ai la conviction profonde que nous méritons d'être représentés et assister correctement face aux décisions parfois arbitraires de notre employeur. Je vous dis aujourd'hui, chers collègues, qu'il est temps de nous donner les moyens de nos ambitions. À mon humble avis, certaines pratiques doivent être changées. Je crois que certains recours doivent être inscrits à l'arbitrage pour démontrer notre rapport de force. En toute franchise, je crois que nous avons le devoir de faire plus... et de faire mieux.

Ensuite, je souhaite être davantage à l'écoute des membres de l'ensemble des sections. Si vous me confiez ce mandat, je m'engage personnellement à oeuvrer pour faciliter les communications des exécutifs locaux entre eux ainsi qu'avec l'exécutif national. Je crois qu'il est de la responsabilité des représentants syndicaux nationaux de prendre le pouls des différentes sections pour être au fait des irritants et des dossiers nécessitant son intervention. En plus d'harmoniser les pratiques face aux problèmes trop souvent similaires que nous vivons dans nos centres de détention respectifs, cela nous permettra

de faire front commun et adresser ceux-ci. Ensemble. Rendre disponibles les différentes ententes locales et décisions arbitrales favorables à notre cause commune m'apparaît également une nécessité urgente. En toute franchise, je ne crois pas me tromper en affirmant que ce besoin est criant au sein de notre organisation. J'ai la certitude que se rapprocher de la base en lui parlant régulièrement est la seule et meilleure solution. Sur la question de la négociation de la prochaine convention collective, force est d'admettre que celle-ci s'avère pour le moins difficile. Toutefois, je veux vous assurer que j'ai le désir profond de relever ce défi considérable pour négocier une rémunération et des conditions de travail à la hauteur des attentes des membres. Ultimement, il n'y a rien d'impossible si nous restons debout.

Enfin, je termine cette allocution en vous assurant que je suis une personne pour qui l'honnêteté, la justice, l'équité, le respect et la transparence sont des valeurs prépondérantes. Ceux qui me connaissent bien pourront vous dire que ces valeurs se reflètent dans mes actions au quotidien. J'estime que mon intégrité est extrêmement importante. Elle est ancrée dans ma façon de surmonter chaque épreuve. En bref, lorsque quelqu'un me demande de l'aide, je ne laisse jamais tomber. Vous connaissez donc maintenant ma motivation et les raisons pour lesquelles je sollicite votre appui lors de cette élection. Vous pourrez compter sur moi pour assurer votre défense auprès de l'employeur ainsi que vous représentez au sein de l'exécutif national de façon, intègre, humaine et efficace. Merci pour votre écoute.



Mise en candidature - Élection Nationale

Curriculum Vitae

POSTE CONVOITÉ : 2e vice-président, responsable grief

NOM : Ghanouchi PRÉNOM : Mourad

ADRESSE : 11900 Armand-Chaput, Montréal

DÉTENTION : Rivière-des-Prairies

DATE DE NAISSANCE : 1967-05-25 - NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE : 27 ans

FORMATION ACADÉMIQUE : Technique policière et 1 an de droit l'université de Sherbrooke

EXPÉRIENCE SYNDICALE : 2003-2004 Délégué aux Griefs

2014 président Section locale RDP et ce jusqu'à ce jour.

Présentation du programme proposé ainsi que les motivations de la mise en candidature:

Je désire me présenter au poste de 2e vice-président, responsable grief, afin de m'impliquer plus amplement dans la vie syndicale. Je veux apporter ma contribution avec mon expérience à la négociation de la prochaine convention collective. Après plusieurs années d'implication, j'ai développé une réelle passion pour les travailleurs et leurs droits.

Je suis à l'écoute des membres et je m'investis dans chacun des dossiers qui me sont confiés. Je souhaite apporter un vent de fraîcheur et travailler en collaboration avec tous les membres de notre unité syndicale.

En tant qu'officier syndical, je me suis toujours donné comme mandat d'offrir aux membres de ma section un service efficient et à la hauteur de mes compétences.

En plus de mon rôle de président de section, je participe régulièrement aux comités SST, aux évaluations des emplois convenables en collaboration avec la CNESST. Aussi, j'entreprends souvent des négociations avec l'employeur afin de régler des dossiers à la satisfaction des employés.

Je suis en service comme agent des services correctionnels depuis le 8 février 1993. J'ai des valeurs fortes auxquelles je crois et que je mets en application soit la justice, la franchise, l'équité, le respect et la transparence. Je désire fournir du soutien et être disponible pour tous les exécutifs locaux.

Ainsi, je propose ce qui suit :

- Être disponible et à l'écoute des besoins des sections et des membres;
- Travailler conjointement avec les services juridiques de la CSN, pour la défense des membres;
- Communiquer avec chaque section pour connaître leurs besoins et les informer de leurs responsabilités, les conseiller dans leur prise de décision et harmoniser nos pratiques dans les différents centres de détention;


Rendre disponible aux délégués les décisions arbitrales, les ententes locales, les ententes de règlement pour faciliter les négociations dans les sections.

Un des plus grands enjeux que nous aurons à vivre sous peu est la négociation d'une convention collective, puisqu'elle encadre nos conditions de travail, et ce, pour plusieurs années à venir; tous les employés doivent y trouver leur compte.

Je connais bien le milieu de la détention et les irritants de la convention collective actuelle, alors je compte bien vous représenter et essayer de faire une différence dans la négociation de la prochaine convention collective.

C'est pour toutes ces raisons que je sollicite votre vote lors des prochaines élections. Vous pourrez compter sur moi pour assurer votre défense auprès de l'employeur et de faire respecter vos droits selon la convention collective en vigueur et vous représenter auprès de l'exécutif national de façon humaine et efficace.

Syndicalement,

Signature : 

Date : 21 octobre 2020

L'écho du congrès

Réalité pandémique et virtuelle

Le 15 décembre dernier, le SAPSCQ-CSN a tenu son Congrès 2020 dans des circonstances bien particulières. Comme vous le savez, le Congrès prévu en mai a dû être reporté en raison de la pandémie. Les mesures sanitaires restrictives étant toujours en place, le comité exécutif du SAPSCQ-CSN a pris la décision de présenter le Congrès en mode virtuel. Cette décision a été prise afin de respecter les obligations et mandat prévus à nos statuts et règlements. Le Congrès s'est déroulé du 15 au 17 décembre 2020 sur Zoom. La firme Duo-son a été engagé afin de gérer tout le contenu virtuel et informatique du congrès. Afin de respecter les mesures sanitaires, le nombre d'individus présents dans les locaux de l'Auberge Godefroy a été limité autant que possible. Seul les membres du comité exécutif et du comité de scrutin, trois membres représentant le comité de la condition féminine, le comité de surveillance et le comité de mobilisation et de vie syndicale et ainsi que le conseiller syndical national de la Fédération des employées et employés de services publics (FEESP-CSN) étaient présents.

Les présidences de la CSN et de la FEESP s'adressent aux déléguées.

Dans leur mot d'ouverture, M. Jacques Létourneau, président de la CSN, et Mme Nathalie Arguin, présidente de la FEESP, ont souligné l'importance capitale du travail des agentes et des agents de la paix en services correctionnels au sein de la société. Le contexte de la pandémie est difficile pour tous et particulièrement pour les gens œuvrant dans les services essentiels.

Rapport moral exécutif

Le comité exécutif a présenté son rapport moral dès l'ouverture du congrès. Les grandes orientations syndicales se tournent encore une fois vers la communication avec les sections, le développement des outils technologiques, l'accompagnement des délégués locaux dans la gestion de leurs dossiers, plus particulièrement en ce qui a trait aux griefs et à la mise en place du programme de prévention « La prévention un enjeu paritaire » en santé et sécurité en milieu de travail.

Élections des membres du comité exécutif national

Comme prévu aux statuts et règlements du syndicat, des élections afin de pourvoir les postes du secrétaire général et de la 2^e vice-présidence devaient se tenir lors du congrès de 2020. M. Jean-Pascal Bélisle a été réélu par acclamation au poste de secrétaire général. Il y aura cependant élection à la 2^e vice-présidence, puisque deux membres ont manifesté leurs intérêts envers ce poste. L'actuelle 2^e vice-présidente, Mme Guerty Génés, sollicite un deuxième mandat, alors que M. Mourad Ghanouchi, président de la section locale de l'Établissement de détention de Rivière-des-Prairies a également posé sa candidature. Les deux membres ont d'ailleurs eu l'occasion de s'adresser aux membres dans le cadre de ce congrès. Une vidéo de ces discours est accessible sur le site web du SAPSCQ-CSN.

• Suite à la page suivante



Besoin d'une représentation au criminel région de Québec ?

M^e Boucher se spécialise en droit criminel, pénal, déontologique et disciplinaire. Possédant une expérience de plus de 22 ans à titre de policier de la Sureté du Québec où il a œuvré principalement aux enquêtes criminelles, M^e Boucher possède les atouts nécessaires à votre représentation. Sa connaissance du milieu criminel acquise en tant que policier lui permet d'avoir une excellente vue d'ensemble de votre dossier et d'identifier précisément les éléments clés pour votre défense. Son expérience particulière en matière de crimes majeurs fait de lui un ardent défenseur. M^e Boucher s'implique à titre de membre du Cercle des représentants de défense des policiers, un organisme lié à l'Association des policières et policiers provinciaux du Québec. Il est présent à travers la province et plaide devant l'ensemble des tribunaux canadiens.

jf@boucheravocats.ca

418 266-2211

Élections aux comités statutaires

Des élections aux comités statutaires ont également eu lieu lors de ce congrès. Nouveauté cette année, les élections se sont déroulées sur une plateforme électronique sécuritaire qui respectait les principes du vote secret. Nous remercions les membres qui ont posé leur candidature pour ces postes. Nous félicitons également les membres élus sur les différents comités.

Comité de surveillance : Sébastien Dubé (Sherbrooke), Steeve Fournier (Hull) et Gabriel Harvey (Roberval).

Membres substitués : Martin Verville (Trois-Rivières) et Tylusse Maxime (Laval)

Comité de mobilisation et de vie syndicale : Sébastien Charlebois (Sorel), Marc Delli Quadri (Montréal), Daniel Kenny (New Carlisle) et Tony Vallières (cœur-du-Québec)

Comité à la condition féminine : Mylaine Bolduc-Lemieux (Rivière-des-Prairies), Katherine Drouin (Trois-Rivières) et Audrey Thivierge (Laval). **Membre substitut :** Evelyne Crépeau (Laval).

Rapports et bilans

Les rapports du comité de mobilisation et de vie syndicale, du comité de surveillance, du comité de la condition féminine, du comité des assurances et du fonds Réjean ont tous été reçus par le congrès.

Le congrès a adopté à la majorité la proposition de dissoudre le comité des assurances. Cette proposition a été adoptée en lien avec le rapport du comité qui, considérant la santé actuelle du régime d'assurance collective, a recommandé de garder le statu quo quant à la participation au regroupement des assurés. Le bilan de la fondation FAPSCQ a aussi été présenté au congrès. Les activités de la fondation ont été bouleversées par le contexte actuel de pandémie. Nous espérons un retour des activités caritatives dès la prochaine année.

Guide « Avoir un enfant en préservant ses droits »

Le comité de la condition féminine a présenté au congrès le nouveau guide d'accompagnement à la parentalité. Ce travail a été fait par Mme Mylaine Bolduc-Lemieux en collaboration avec Mme Julie Spooner. Ce guide vise à renseigner les futurs parents sur leurs droits conventionnés lors de la naissance d'un enfant. Des exemplaires du guide et un dépliant rappelant les points essentiels seront disponibles sous peu et distribués à l'ensemble des sections. Ils seront également accessibles en format électronique sur le site web du syndicat. Nous remercions particulièrement Mme Bolduc-Lemieux pour son travail dans la réalisation de ce guide.

Mention pour implication syndicale

Le comité exécutif a tenu à profiter de ce congrès pour souligner le dévouement des délégués comptant plus de 4 années consécutives d'implication syndicale. Félicitations aux membres concernés, nous sommes fiers et reconnaissants de pouvoir compter sur des piliers syndicaux solides au sein de notre organisation.

Bracelets pour 4 ans d'implication syndicale continue :

Davide Granaudo (Montréal), Monick Alarie (Hull), Nancy Grenier, Mourad Ghanouchi, Mylaine Bolduc-Lemieux et Célyne Blouin (Rivière-des-Prairies), Jérôme Gauthier-Verreault (Roberval), Sébastien Dubé (Sherbrooke), Mélissa Goulet (Sorel) et Tommy Morin (Trois-Rivières).

Montres pour 8 ans d'implication syndicale continue :

Julie Spooner (Sherbrooke), Martin Verville et Joanie Dufour (Trois-Rivières).

Présentations virtuelles

Diverses présentations ont été faites aux délégués par nos invité(es) de marque. Notamment, Mme Geneviève Arguin de la Maison « La Vigile » est venue nous présenter les offres de services d'accompagnement lors de moments difficiles. M. Marc-André Ferron a fait une présentation exhaustive sur l'importance de la prévention en santé et sécurité afin de protéger 100 % des membres immédiatement. M. Alexandre Côté de l'APSSAP (Association paritaire sectorielle - secteur administration publique) est venu présenter l'offre de service de cet organisme. Le ministère de la Sécurité publique (MSP) est venu présenter son plan-cadre en matière de santé et sécurité. M. Louis-Philippe Lemoyne, conseiller syndical de la FEESP-CSN nous a présenté la campagne de sensibilisation à la violence et au harcèlement au travail de la CSN « Agis pour que ça cesse ». La santé physique et psychologique de nos membres nous tient à cœur et ces présentations avaient toutes comme objectif de répondre à vos préoccupations en matière de bien-être au travail.

Outils de visibilité

Le comité de mobilisation et de vie syndicale a fait la présentation du couvre-visage arborant le thème de la négociation : « Reconnaissez-nous ». Ces couvre-visages vous seront acheminés sous peu afin que vous puissiez les porter fièrement.



Un rappel de votre exécutif national

Nous sommes en constante communication avec le ministère de la Sécurité publique et nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants afin d'être en mesure de réagir le plus rapidement possible aux différentes problématiques soulevées par cette crise. Nous aimerions vous rappeler l'importance de prendre connaissance et d'appliquer à la lettre les différentes procédures de travail afin de prévenir la propagation du virus et de protéger les agentes et agents de l'ensemble du réseau.



PROTÉGEZ LA SANTÉ DES AUTRES !

Comment mettre un masque



1
Mettez le masque en plaçant le bord rigide vers le haut.



2
Moulez le bord rigide du masque sur le nez.



3
Abaissez le bas du masque sous le menton.

CHANGEZ LE MASQUE LORSQU'IL EST MOUILLÉ.

mass.gouv.qc.ca/grippe

Santé et Services sociaux Québec



SAPSCQ-CSN

Le lavage des mains, simple et efficace !



1 MOUILLER



2 SAVONNER



3 FROTTER DE 15 À 20 SECONDES



4 NETTOYER LES ONGLES



5 RINCER



6 SÉCHER



7 FERMER AVEC LE PAPIER

Québec.ca

Votre gouvernement

Québec

Avoir un enfant en préservant ses droits

Mylaine Bolduc-Lemieux

soutien paritaire en prévention à la 1^{re} vice-présidence

Tel que présenté lors du congrès, l'équipe de la Condition Féminine Nationale est fière de vous présenter le document *Avoir un enfant en préservant ses droits* à l'ensemble du réseau correctionnel adapté à la réalité qu'est la nôtre.

Dans un premier temps, un dépliant vous sera fourni dans les détentions pour ceux et celles souhaitant l'avoir. Il s'agit en fait d'un résumé des points importants lors d'une grossesse annoncée, les premières démarches. Nous souhaitons que toutes celles souhaitant fonder une famille l'ait en leur possession pour savoir exactement quoi faire le jour où le test s'avèrera positif.

Comme le dépliant est personnalisable, nous vous demandons, avant de le remettre aux ASC, d'inscrire à l'intérieur de celui-ci la personne-ressource au sein de votre détention ainsi que l'extension pour son poste. Vous allez constater qu'un espace a été créé pour cette fin. De ce fait, elle saura exactement qui rejoindre pour annoncer la nouvelle et entreprendre les mesures.

Nous vous faisons également parvenir quelques copies de la revue en version papier. Nous avons limité les copies afin d'éviter qu'il y ait de l'accumulation dans les bureaux syndicaux comme ce fût malheureusement le cas pour d'autres documents. Comme nous sommes à l'ère informatique, le document sera disponible en format PDF sur la page web du SAPSCQ accessible à tous. Il est également joint au présent envoi et il se trouve aussi dans l'espace réservé aux délégués syndicaux.

Si vous souhaitez obtenir plus de copies papiers, veuillez nous envoyer un courriel et nous trouverons un moyen pour vous en fournir. Cependant, il peut toujours être imprimé avec la version PDF. À l'intérieur de celui-ci, vous trouverez environ 95 % des questions et réponses concernant les modalités d'application en lien avec la maternité et la paternité. Un volet explicatif pour le retrait et l'affectation temporaire, la capacité de gain, un pas à pas des démarches à faire, je suis papa, l'adoption, les changements apportés lors de l'adoption de la loi 51, un aide-mémoire annotable pour y inscrire toutes les dates importantes et n'en manquer aucun, etc.

Nous demandons aux représentantes à la condition féminine (ou autre personne déléguée affectée à ces tâches) de bien vouloir prendre connaissance du document afin d'en connaître

les grandes lignes et faciliter les réponses données à vos membres. Nous vous demandons également de rencontrer les nouvelles femmes enceintes afin de leur faire part de l'existence du document et de leur en remettre un (ou la référer au site web du SAPSCQ). Si toutefois, d'autres questions subsistent, il me fera plaisir d'y répondre ou de faire les démarches nécessaires afin de trouver les réponses ne se trouvant pas dans le document. Je vous demanderais cependant d'avoir validé que la réponse ne se retrouve pas déjà dans le document avant que j'entreprenne ces démarches. Dans le but de ne pas être inondée de messages, j'aimerais que les questions passent par les délégués et par moi directement. Vous aurez un devoir de représentation en ce sens et il sera de mon plaisir de vous accompagner dans celui-ci.

N'oubliez pas que le document est évolutif dans le temps et qu'il pourrait être appelé à être modifié. Nous espérons qu'aucune erreur ne s'y soit glissée et s'il en serait le cas, veuillez nous en faire part et nous tenterons d'y apporter les modifications nécessaires. Au nom de l'équipe de la Condition Féminine Nationale, nous vous souhaitons bonne lecture.





**Louis-Philippe
Lemoyne**
Conseiller syndical FEESP-CSN
SAPSCQ

La nouvelle campagne

Au cours des dernières, les travailleuses et les travailleurs ont été confrontés à des circonstances diverses, dont la surcharge de travail, le manque de soutien et de reconnaissance.

Ces circonstances peuvent constituer un risque lié à la santé physique et psychologique et créer ainsi un terrain fertile aux situations de conflit, d'incivilité, de violence et de harcèlement. Dans le contexte de la pandémie, le télétravail, le confinement ou les mesures sanitaires contraignantes font ressortir plus que jamais ces risques psychosociaux et les conséquences qu'ils engendrent. En tant qu'organisation syndicale soucieuse du bien-être au travail, la CSN a développé pour la campagne une série d'outils ayant plusieurs objectifs : accroître les connaissances générales des syndicats, les outiller afin de leur permettre d'évaluer une situation potentielle de harcèlement psychologique ou sexuel et d'en contrer la banalisation.

Cette campagne vise à faire connaître les droits et les recours possibles, et à développer une vision collective pour que toutes et tous se sentent concernés. Sur le site web, vous pourrez

télécharger tous les outils de la campagne, incluant deux vidéos traitant distinctement du harcèlement psychologique et du harcèlement sexuel au travail. On y retrouve également un coffret d'intervention comprenant un guide d'intervention en matière de conflit, d'incivilité, de violence et de harcèlement au travail, un guide sur la violence conjugale en contexte de travail et un guide proposant une démarche d'appui à l'enquête syndicale.

Quatre affiches ont été créées pour sensibiliser les membres en milieu de travail. Il est possible d'obtenir des exemplaires supplémentaires de la brochure et des quatre affiches différentes en communiquant avec le Service de distribution de la CSN à csndistribution@csn.qc.ca. Il est à noter qu'une série de vignettes à messages éclairés seront aussi diffusées lors de cette campagne et disponibles pour vos réseaux.

Nous vous encourageons à partager les outils de la campagne dans vos réseaux sociaux et à les utiliser pour des activités de sensibilisation auprès de vos membres.





Joyeuses Fêtes

De toute notre équipe,
nos meilleurs vœux de bonheur,
santé et prospérité à vous et à vos proches
pour la nouvelle année.

A stylized, cursive handwritten signature in black ink, which appears to be "Jean-Claude Bédard".

A second, more detailed handwritten signature in black ink, also appearing to be "Jean-Claude Bédard".

A third, very stylized and abstract handwritten signature in black ink.

A fourth, highly stylized and abstract handwritten signature in black ink.

Rabais pour les membres

Profitez d'un rabais préférentiel sur vos assurances auto et habitation chez **belairdirect**. Cette offre est aussi applicable aux membres de votre famille!

Pour en savoir plus
belairdirect.com/groupes

1 833 294.2911



belairdirect.
auto et habitation - groupes